



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 31 octobre 2024

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
 - Henchoz Mikaël, Joakim et Valentin, La Combaz : Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toits des bâtiments ECA Nos 222, 625 et 786 (parcelle RF No 257).
- d'autoriser :
 - Müller Marcel, La Placette : Pose de 99 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du bâtiment ECA No 115 (parcelle RF No 57).
 - Favre-Perrod Séverine, Devant le Village : Remplacement du chauffage électrique existant par une pompe à chaleur air/eau extérieure (parcelle RF No 746).
 - Maïkoff Guy Maurice, Le Village Derrière : Construction d'un bûcher (parcelle RF No 416).